



Août 2018

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 37

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

14 juillet 11h30 :



Une cérémonie a eu lieu devant la mairie, avec Messieurs le Maire et le Maire délégué et les conseillers municipaux. A cette occasion, Monsieur le Maire a remis le Livret du

Citoyen qui récapitule les principaux droits et



devoirs civiques à Brice Rouvet, en âge de voter depuis cette année.

Cette occasion a également permis de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.



La cérémonie a été ensuite suivie d'un moment convivial à la salle des fêtes.

15 juillet 2018 :

Victoire des bleus après une finale de coupe du monde pleine de suspens, contre la Croatie.



La joie communicative s'est bien naturellement manifestée jusque dans notre commune. Un grand bravo à notre équipe nationale

Mercredi 25 juillet

Une bonne moitié du village de Delouze a été privée d'électricité le 25 juillet de 12h à 17h30. La grue du chantier au centre de Delouze a provoqué un court-circuit sur la ligne aérienne du village. Enedis a procédé à une réparation provisoire en fin d'après-midi. Ils sont revenus le lendemain pour faire une réparation définitive (2h) et protéger la ligne, à proximité de la grue.



Samedi 28 juillet :

A 17h, le village de Rosières a vécu au Moyen-âge.



Sous la direction de Joséphine et de Marjoline, une

douzaine de choristes néerlandais en résidence à Rosières-en-Blais et une dizaine de choristes de la région ont interprété, costumés et accompagnés d'un trio de musique ancienne, des chants médiévaux. Les fidèles mélomanes présents sont tombés sous le charme de cet ensemble vocal, né d'une amitié franco-néerlandaise.

Rue de la Perrière à Rosières en Blais :



Des actions afin de remettre la rue de la Perrière dans un état de propreté et de salubrité conforme à ce qu'on peut en attendre sont en cours et d'autres sont à venir. Les propriétaires et locataires mitoyens concernés risquent d'être inquiétés et mis en cause par la

justice sans réaction de leur part.

Début Août :



Un arrêté préfectoral renforcé le 6 août suite à la canicule et toujours en cours nous demande d'appliquer les restrictions d'eau sur notre commune :

- Pas de lavage de voiture hors station de lavage professionnelle
- Pas de remplissage de piscine
- Pas d'arrosage aux heures chaudes
- Pas d'irrigation dans les cultures.



Le 4 Août, mariage à l'église de Delouze :

Guy et Danielle De Metz-Noblat nous ont fait part du mariage de leur fils Marc avec Christina, à 11 h00 en l'église de Delouze.



Un vin d'honneur a été ensuite servi à la mairie où la population était conviée. Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



Absence de notre employé communal : Didier continue ses séances de Kiné et récupère petit à petit l'usage de son bras. Nous lui souhaitons un bon rétablissement

Projets éoliens :

Ces dernières semaines nous avons été contactés par plusieurs sociétés qui nous ont sollicités afin compléter notre parc éolien ou/et d'implanter un nouveau parc sur notre territoire. Ils proposeront prochainement leurs projets devant le conseil municipal, qui prendra les décisions adéquates aux volontés de la commune.



Le projet d'extension en cours se poursuit. Les études environnementales ont été réalisées avec le concours de l'association LOANA (présence de chauve-souris, couple de Milan...)

Affouages : Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2018/2019. Elles se font en mairie auprès de notre secrétaire, ou par mail jusqu'au 15 sept. La date du tirage au sort vous sera transmise ultérieurement.



RÉCHAUFFEMENT, POLLUTION DES OCÉANS : NOUVEAU CRI D'ALARME DES SCIENTIFIQUES

